## VENTES A L'ENCAN.

### Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés de Choix**

DANS LES

Premier, Deuxième et Troisième Districts,

**Nos 544, 546, 548 Rue Baronne,**

—ET—

**No 841 Rue Lafayette.**

Bâtisse à deux étages en briques.

Occupée au rez-de-chaussée par le "Oriental Café" et une forge, et le premier étage distribué pour résidence. Vendue sujet au bail de trois ans, du 1er janvier 1902 jusqu'au 31 décembre 1904, à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

No 1122 Rue Quartier,

Cottage à un étage avec mansarde, loué $12 par mois, payable mensuellement.

Nos 1614 et 1616 Rue Hôpital,

Une résidence à un étage, louée $16 par mois, payable mensuellement.

Nos 1858 et 1860 Rue Bourgogne,

Maison à deux corps de logis avec mansarde, louée $10 par mois, payable mensuellement.

Léon Cases vs la Veuve et les Héritiers de J. F. Cases.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.—No 66,942.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear. Encanteur — Bureaux 813 rue de la Commune.

**Mercredi, 9 avril 1902,**

à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

**BUREAU ET BOURSE**

No 813 rue de la Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour en pleine séance, le 26 février 1902, et signé en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902 par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No cent dix, borné par les rues Hôpital anciennement Chemin du Bayou, Quartier, St Claude et Remparts, mesurant quarante [40] pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de trente huit [38] pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à un étage avec mansarde désignée par le No 1122 rue Quartier, ayant au rez-de-chaussée 2 chambres, galerie et chambre dans la mansarde; aussi une bâtisse à un étage faisant face à la rue Quartier ayant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. Louée $12 par mois payable mensuellement. Acquise de J. B. Renard par acte devant Oscar Drouet, ancien notaire, en date du 16 juillet 1887, enregistrée dans le Bureau des Transferts, livre 127, folio 571.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet Numéro cent quatre vingt dix neuf (199) borné par les rues Hôpital, [anciennement Chemin du Bayou], Ursulines, Claiborne et Robertson, mesurant trente-trois (33) pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur environ de cent trente huit pieds, neuf pouces (138' 9") sur le côté vers la rue Claiborne, et cent quarante six pieds quatre pouces (146' 4") sur le côté vers la rue Robertson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage, ayant six chambres, une bâtisse à un étage dans le fond ayant cinq chambres, lieux d'aisances, citernes, etc., connu par les Nos municipaux 1614 et 1616 rue Hôpital.

Acquis le 9 janvier 1875, à une vente faite par le shérif civil conformément à un décret de fi fa de la Sixième Cour de District dans le procès de H. Cases vs R. Pavageau, Numéro 5,777, d'après le titre du shérif, en date du 17 décembre 1875, enregistré dans le livre de transferts, No 106, folio 224, loué d'un côté $9 et de l'autre côté $7 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No Deux cent soixante quatre [264], borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Kerlerec et Bourbon, désigné par la lettre L sur un plan de J. A. D'Hemécourt, voyer, en date du 4 juin 1874, annexé à un acte de Oscar Drouet, ancien notaire, en date du 14 juillet 1874, faisant partie du lot original No Cent quarante [140] sur un plan du Faubourg Marigny, d'après lequel plan premièrement mentionné ledit lot commence à une distance de vingt sept pieds, onze pouces et quatre lignes [27' 11" 4"'] du coin de la rue Bourbon et mesure trente cinq pieds, onze pouces et sept lignes (35' 11" 7"') de face à la rue Bourgogne, sur soixante quatorze pieds onze pouces 74' 11"] de profondeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Numéros 1858-1860 rue Bourgogne. Louée chaque côté $10 par mois payable mensuellement.

Les améliorations comprennent une maison double avec mansarde, à un étage couverte en ardoises, ayant au rez de chaussée, quatre chambres, galerie, dépense et dans la maison chambres; aussi une bâtisse à deux étages dans le fond ayant quatre chambres, hydrant, lieux d'aisances etc.

Acquis de E. E. Bragg par acte pardevant M. V. Dejan, notaire, en date du 27 février 1894, enregistré dans le livre des transferts No 153, folio 206.

4° Deux lots de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No deux cent trente deux [232], bornés par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, désignés sur un croquis annexé à un acte de vente à O. Czarnoski, par les numéros vingt et vingt et un et mesurant d'après le dit croquis comme suit: le lot numéro vingt, dix sept pieds huit pouces et quatre lignes [17' 8" 4"'] de face à la rue Baronne soixante quatre pieds deux pouces et deux lignes [64' 2" 2"'] de profondeur sur la ligne du lot numéro dix neuf, soixante quatre pieds (64) de profondeur sur le côté du numéro vingt et un [21], et douze pieds huit pouces [12' 8"] de large dans le fond; et le lot numéro vingt et un mesure vingt cinq pieds huit pouces [25' 8"] de face à la rue Baronne, sur une profondeur et façade de soixante quatre [64'] pieds à la rue Lafayette dont il forme l'encoignure, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les numéros 841 rue Lafayette, et 544, 546, 548 rue Baronne; acquis de la succession de veuve J. J. Abat, par acte de vente pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 30 mars 1872; enregistrés dans le livre des Transferts No 102, folio 225.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à deux étages formant l'encoignure Lafayette et Baronne, le rez de chaussée occupé par le "Oriental Café"...... et une forge, ......
l'étage supérieur est distribué comme résidence et contient chambres; aussi, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Lafayette ayant trois chambres à chaque étage, citerne, lieux d'aisance, etc., vendue sujet au bail de trois ans du 1er janvier 1902, expirant le 31 décembre 1904 à raison de $60 par mois, payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un ou à un et deux ans de crédit au gré des acquéreurs, en billets portant 6 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs devront assurer les propriétés pour le montant du crédit et transférer les polices aux porteurs des billets, les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des dits billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, l'acquéreur devant assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de Revenu sur les actes de vente et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de l'adjudication, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, N. P. aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 9

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
**D'ANGELL**
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, [illegible] et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu à toutes les pharmacies.
1 nov 1901—1 an

## VENTES A L'ENCAN.

### Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés Rémunératives.**

—ET—

**Avantageusement situées**

DANS LE

**PREMIER DISTRICT.**

Nos 319-321 RUE DU BASSIN, (maintenant Saratoga), entre les rues Gravier et Perdido, maison à un étage avec mansarde, à deux locations, couverte en ardoises.

Nos 1732 AVENUE CLEVELAND, encoignure Derbigny, joli cottage élevé, à un étage, couverte en ardoises, loué $10 par mois, et

Nos 208-210 RUE DERBIGNY, une maison à deux locations, à un étage, couverte en ardoises louée $6.00 par mois de chaque côté.

Nos 1800-1802 AVENUE CLEVELAND, encoignure de la rue Derbigny, résidence à deux locations à un étage, couverte en ardoises louée $19.00 par mois, et

Nos 211-213 RUE DERBIGNY, résidence à deux locations, couverte en ardoises, louée, en totalité $14.00 par mois.

**Succession de Henry Nisier.**

No 66,932 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune—

**MERCREDI, le 9 Avril 1902**

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 28 février 1902 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toute les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet No. 304 borné par les rues Saratoga (autrefois Basin) Franklin [autrefois St. Peter], Gravier, et Perdido, lequel lot est désigné par le No. 4 sur un plan de Castaing, architecte, daté le 31 janvier 1853 déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire comme plan No. 20 et mesurant d'après le dit plan 33 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Saratoga, 126 pieds, 6 pouces, 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Perdido, 50 pieds de profondeur sur la première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, contigu à une allée commune audit lot et au lot contigu No 3 de là s'élargissant 1 pied 7 pouces sur une ligne courant à angle droit vers la rue Gravier, de là 76 pieds 6 pouces 5 lignes sur une deuxième profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gravier, le divisant du lot 3 et 35 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond avec l'usage d'une allée sur le côté vers la rue Gravier mesurant 3 pieds 2 pouces de face à la rue Saratoga sur 50 pieds de profondeur commune au dit lot No 4 et au lot contigu No 3, étant la même propriété acquise par Henry Nisier ou Lisier de A. Carratero, par acte de P. C. Cuvellier ancien, notaire, daté le 20 février 1868 enregistré dans le livre du bureau des transferts 93, p. 606.

Les améliorations comprennent une résidence double à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, connue comme les Nos municipaux 319-321 rue Saratoga, ayant 4 chambres, 2 cabinets au rez-de-chaussée deux chambres dans la mansarde, hydrant, citerne, latrines, etc., une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres.

2° Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 434 borné par l'avenue Cleveland [autrefois Gasquet], les rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 7 pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny, d'après un devis de Louis H. Pilié, daté le 9 octobre 1869, annexé à un acte de Jno. L. Lareschè, ancien notaire, daté le 13 décembre 1869, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent désignées par les Nos 1732 avenue Cleveland et 208 et 210 rue S. Derbigny étant la même propriété acquise par Henry Nisier de B. Bonneau, par acte de C. V. Foulon, ancien notaire, le 17 mars 1880, enregistré dans le livre du Bureau des transferts 113, p. 91.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé à un étage, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et un cabinet, citerne et latrines, connu par le No municipal 1732 avenue Cleveland; loué $10 00 par mois, aussi une résidence double à un étage couverte en ardoises, connue par les Nos municipaux 208 et 210 rue Derbigny, ayant 3 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc, loués $5 00 chaque côté.

3° Trois portions de terre, situées dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 437, bornées par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), les rues Palmyre, Roman et Derbigny, désignées comme suit:

1° Le lot No 1 mesurant 27 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 56 pieds de profondeur et façade sur la rue Derbigny, d'après un plan de Tourné et Delisle, daté le 6 mai 1858 et déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire comme plan No 12 de son livre de plans No 6.

2° Le lot No. 2 contigu au ci dessus et mesurant sur le même plan, 53 pieds, 10 pouces 3 lignes de face à la rue Derbigny, sur 20 pieds de profondeur.

3° Une langue de terre contigu au ci-dessus mesurant 10 pouces de face à la rue Derbigny sur 27 pieds de profondeur désigné par la lettre A, sur un devis de L. H. Pilié, Voyer, daté le 29 Octobre 1880 annexé à un acte de Chas. T. Soniat, notaire daté le 2 juin 1884 ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignées par les Nos. 1800 et 1802 avenue Cleveland et 211 et 213 rue Derbigny; étant la même propriété acquise par Henry Nisier de Henry Muzeau par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 18 juin 1891 enregistré dans le livre des Bureau des transferts 139 p. 96.

Les améliorations comprenant une résidence double couverte en ardoises connue par les Nos municipaux 1800, 1802 avenue Cleveland avec deux chambres et galerie de chaque côté une cuisine à deux étages avec deux chambres en haut et deux en bas, citerne, latrine etc; louée un côté pour dix dollars par mois et de l'autre côté pour neuf dollars par mois, aussi une résidence double couvert en ardoise, connue par les Nos municipaux comme 211 et 213 rue Derbigny ayant quelques cinq chambres, latrine, citerne, etc., louée pour quatorze dollars par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par des billets des acquéreurs, portant six pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et privilège de vendeur; l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de cinq pour cent honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de procès pour enforcer le paiement desdits billets l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs desdits billets et d'avoir le droit aux loyers desdites propriétés seulement, du jour du paiement du prix et du passage de l'acte de vente et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis et déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Chs T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

Ch. F. Claiborne, avocat.

9 mars—9 16 23 30—avril 2 9

Téléphonez—
**J. GARLICK,**
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités résultats.
Bureau: 633 Place Commerciale
21fév—1an

## VENTES A L'ENCAN.

### Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Charmante Maison élevée de terre,**

Portant le Numéro Municipal 1915 rue Iberville (autrefois Douane), Entre les rues Roman et Prieur.

Louée à raison de seize dollars par mois, payable mensuellement.

Succession de Louisa Frances Whittaker, Epouse de Florville Foy.

No 66,503 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 244, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme lot No 23 d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 16 janvier 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesure d'après ledit plan, en mesure américaine, vingt sept pieds (27) de face à la dite rue Douane, par une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, étant une des deux propriétés achetées par la défunte Mme Louisa Frances Foy, née Whittaker, de James F. Johnson, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire public, le sept septembre, 1892, C. O. Bk 146, fol. 351.

Les améliorations consistent en une charmante résidence élevée de terre avec mansarde, le tout en bonne condition et en parfait état, ayant trois chambres [3], hall à l'étage inférieur, une chambre ainsi que cabinet dans la mansarde, une autre bâtisse attenant à la maison principale, avec deux chambres [2], une autre bâtisse dans le fond, avec une chambre, également citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 1915, vieux numéro [379] rue Douane.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, la vente devant se faire par acte authentique et devant contenir toutes les clauses habituelles de garantie, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets ou une partie des dits billets hypothécaires, ainsi que la clause de non alienando. l'acquéreur sera tenu de tenir la propriété assurée jusqu'à parfait paiement, du prix d'achat et d'assumer le paiement de la partie non expirée de la prime de l'assurance sur la propriété vendue et d'assumer en sus du montant de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et de levée pour l'année courante de 1902, de faire un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, en sus du montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat

30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés de Valeur**

**Dans le Premier District et dans la Paroisse St-Bernard,**

Sur l'avenue Aycock, en face de la "CRESCENT CITY LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY."

Maison élégante à deux corps de logis à un étage couverte en ardoises, Nos 1910 et 1912 Avenue Cleveland, entre les rues Roman et Prieur.

Jolie maison à un étage, couverte en ardoises.

Succession de Antoine Danflous.

No 65,905—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 16 avril 1902, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour en pleine séance, le 5 mars 1902, et signé en Cour en pleine séance le 11 mars 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. et aussi en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour, signé le 13 mars 1902, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille convoquée le 12 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No quatre cent soixante sept (467) étant le No quatre (4), borné par l'avenue Cleveland (anciennement la rue Gasquet ou Jackson) et les rues Prieur, Palmyre et Roman; ledit lot était anciennement désigné comme le lot No neuf (9) de l'ilet No vingt sept [27] d'après un plan de Jos Pilié, voyer, le 1er mai 1840, déposé dans le bureau de D. C. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot est contigu au lot No dix [10] sur ledit plan, et mesure vingt sept [27] pieds de face à l'avenue Cleveland [anciennement la rue Gasquet ou Jackson] sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes [109' 10" 3"'] mesure américaine. Acquis par le défunt Antoine Danflous par achat pendant la communauté du bien d'acquet qui existe entre lui et son épouse survivante, Madame Veuve Antoine Danflous, de Francis Lacey, le 19 juin 1895, par acte pardevant H. P. Labatut, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts No 158, folio 489.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises ayant six chambres, une maison à un étage, couverte en ardoises, dans le fond, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisances, etc., portant les Nos municipaux 1910 et 1912 avenue Cleveland.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Paroisse St Bernard, dans cet Etat, à peu près à trois milles de la ville de la Nouvelle Orléans désigné par la lettre H. et forme partie d'une certaine portion de terre désignée par les lettres C. D. borné par l'avenue Aycock, la propriété de Lebeaud et les rues Levée ou Peters et Bienvenu; ledit lot de terre commence à une distance de deux cent quarante trois pieds neuf pouces (243' 9") du coin de l'avenue Aycock et de la rue Bienvenu et mesure soixante [60] pieds de face à l'avenue Aycock sur une profondeur de cent trente cinq pieds sept pouces (135' 7") entre lignes parallèles et égales. Le tout d'après un croquis fait par J. A. d'Hemécourt, daté le 30 juin 1874, annexé à un acte pardevant G. Legardeur, Sr., notaire à la Nouvelle-Orléans, le 3 juillet 1874. Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de B. Beombey, par acte pardevant J. R. Ducros, ancien notaire, à la paroisse St Bernard, le 29 mai 1882.

Les améliorations comprennent une jolie maison double à un étage couverte en ardoises, ayant galerie devant 6 chambres, 3 chambres de chaque côté, une cuisine en briques dans le fond ayant deux chambres, une chambre de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, puits, etc., grand hangar dans le fond, et une grande allée d'environ 15 pieds de largeur de chaque côté de la maison.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés; les billets devront porter 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles et coutumières; le transfert des polices d'assurance etc. L'acquéreur devra payer les taxes de l'année courante 1902, en sus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, dix pour cent de son enchère pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant G. M. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 mars—16 23 30 av 6 13 16

**LE CRESCENT TURF EXCHANGE.**
Coin Douane et Royale.
Entrées pour toutes les courses étrangères.
5juin—

## VENTES A L'ENCAN.

### Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés Rémunératives,**

**Avantageusement situées dans les Premier et Deuxième Districts,**

Environnées de chars électriques, Eglises, Marchés, Ecoles,

Ainsi que tous les avantages et agréments, à proximité du centre de la ville, ainsi que des quartiers commerciaux.

**Nos 1808, 1810 et 1812**

Avenue Cleveland, entre Roman et Debigny, maison double, couverte en ardoises, à un étage, ainsi qu'une maison simple couverte en ardoises. Le tout loué à raison de quarante cinq piastres par mois, payable mensuellement.

Numéros 2228, 2230 et 2232 Rue Bienville ainsi que les Nos 222, 224 Rue North Miro, formant l'encoignure des rues North Miro et Bienville. Superbe maison divisée en cinq locations, le tout loué à raison de cinquante-quatre piastres par mois, payable mensuellement.

**No 817 RUE DECATUR,**

entre Ste Anne et Madison, vis à vis du Marché Français, loué à bail jusqu'au 14 février 1903, avec privilège d'un an de plus à raison de $480 par an, payable $40 mensuellement.

**Nos 1225, 1227 RUE Ste ANNE,**

entre les rues St Claude et Trémé, magnifique maison à un étage, couverte en ardoises, avec mansarde, à deux corps de logis, louée à 15 piastres par mois, chaque côté, le tout à $30 par mois, payable mensuellement.

**Nos 919 — 921.**

Rue Claiborne, entre Dumaine et St Philippe. Belle propriété à un étage avec mansarde à deux locations.

No 919 Loué à raison de seize dollars et No 921 à raison de douze dollars par mois. Le tout ensemble soit vingt huit dollars par mois payable mensuellement

**Nos 1731 et 1733.**

Rue Palmyre, encoignure de la rue Derbigny. Maison élégante à deux étages couverte en ardoises.

Loué à raison de quinze dollars par côté soit trente dollars par mois. Le tout ensemble payable mensuellement.

**Succession de Henry Nisier.**

No 66,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur — Bureau No 813 rue Commune — MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 24 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No quatre cent trente sept (437), borné par l'avenue Cleveland (anciennement la rue Gasquet ou Jackson), Palmyre, Roman et Derbigny, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] de l'ilet No vingt quatre (24) d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1841 et déposé dans le bureau de David L. McCay, ancien notaire en cette ville; les dits lots sont contigus et mesurent chacun en mesure américaine vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland, anciennement Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes (109' 10" 3"') entre lignes parallèles, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1808, 1810, 1812, avenue Cleveland. Etant la même propriété acquise par Henry Lisier par achat de Thomas Bailey, Jr., par acte pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1884, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 119, page 468. D'après un acte de rectification du nom de famille pardevant C. V. Foulon, ancien notaire dans cette ville, daté le 13 juin 1884, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le livre No 113, folio 629, il parait que le nom correct de l'acquéreur était Henry Nisier et non Henry "Lisier." Les améliorations comprennent une élégante bâtisse, récemment construite, couverte en ardoises, désignée par les Nos 1808 et 1810 avenue Cleveland ayant cinq chambres, citerne, lieux d'aisances, etc, de chaque côté, louée $15 chaque côté et aussi une maison à un étage récemment construite, couverte en ardoises désignée par le No 1812 avenue Cleveland, ayant 5 chambres, lieux d'aisances, citerne, etc, louée $15 par mois, faisant un total de $45 par mois.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No deux cent soixante dix sept [277] bornés par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] et mesurent, chacun, vingt huit pieds 6 pouces [28' 6"] de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds [108'], le lot numéro neuf [9] formant l'encoignure des rues Bienville et Miro. Les bâtisses et améliorations de la propriété ci-dessus décrite sont désignées par les numéros municipaux 2228, 2230, 2232 rue Bienville et 222 et 224 rue Nord Miro. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de John Henry Rabders par acte pardevant Jules F. Meunier, notaire public, le 20 mars 1889, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 128 folio 725.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, couverte en ardoises, à trois corps de logis, le coin duquel est occupé par une épicerie et buvette, contenant en tout six chambres, citerne, lieux d'aisance, etc. louée $20 par mois et désignée par le No 2232 rue Bienville; les Nos 2228 et 2230 rue Bienville contiennent chacun 4 chambres, citerne, lieux, etc., chacun loué $8.00 par mois, et les Nos 222-224 rue Derbigny est une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux, etc., louée chaque côté $9.00 par mois, faisant un total de $54 par mois pour toute la propriété.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No vingt trois (23), borné par les rues Decatur [anciennement Levée]; Chartres, Ste Anne et Madison, désigné par le numéro cent un [101] mesurant vingt deux [22'] pieds [2"] pouces de face à la rue Decatur [anciennement Levée] sur une profondeur de soixante pieds trois pouces (60' 3") Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 817 rue Decatur. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier par achat de Baptiste Lapore, par acte pardevant Ch. J. Theard, notaire en cette ville le 28 août 1895 enregistré au bureau des transferts dans le livre No 157, folio 694.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par une maison de commission et les étages supérieurs divisés en appartements, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond contenant 4 chambres, citerne hydrant, lieux d'aisances, etc; vendue sujet au bail expirant le 14 février 1903 à raison de $480 par an payable $40 par mois mensuellement, avec le privilège d'un an de plus

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 137, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Claude et Nord Liberté [anciennement Tremé], désigné par la lettre H d'après un croquis de J. A. d'Hemécourt, député voyer de la ville, daté le 10 février 1879, annexé à un acte de vente par la succession de Romain B ugier à la veuve de Romain B ugier pardevant Felix Grima, ancien notaire en cette ville le 16 avril 1879, d'après ledit croquis le dit lot mesure quarante deux pieds huit pouces (42' 8") de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de quatre vingt six [86'], sur la ligne vers la rue St Claude, et une profondeur sur la ligne vers la rue Nord Liberté [anciennement Tremé], de soixante sept pieds (67) à laquelle profondeur ledit lot rétrécit à angle droit sept pieds dix pouces (7' 10") duquel point il a une seconde profondeur de dix neuf pieds (19') et il mesure trente quatre pieds dix pouces (34' 10") de largeur sur la ligne du fond

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros 1225, 1227 rue Ste-Anne, qui portaient les vieux numéros 199 et 201 rue Ste-Anne. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de Natale Maestri par acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire public en cette ville le 29 juillet 1897, enregistré dans le Bureau de Transferts de cette ville dans le livre No 163 fol. 749. Les améliorations comprennent une très élégante maison double à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec façade en briques, salons avec portes à coulisses, une chambre dans la mansarde et 2 cabinets de chaque côté une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant en tout cinq chambres,

## VENTES A L'ENCAN

### Spear & Escoffier.

citerne, etc. loués $15 chaque côté, faisant un total de trente dollars par mois, payable mensuellement.

5° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 434, borné par les rues Palmyre, Cleveland, autrefois Gasquet, Derbigny et Claiborne, formant l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny, ayant en mesure américaine, vingt cinq pieds [25] de face à la rue Palmyre sur une profondeur de quatre vingt un pieds sept pouces [81' 7"] entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny, lesquelles bâtisses et améliorations sont désignées par les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Palmyre étant la même propriété acquise par Henry Lisier de Jules Lassere d'après un acte passé pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire public en cette ville en date du 6 avril 1882 enregistré au Bureau d'aliénations de cette ville dans le livre No 117 folio 219, d'après un acte de rectification du nom de famille, passé pardevant C. V. Foulon, ancien notaire public en cette ville, en date du 13 juin 1884, enregistré au Bureau des Aliénations de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il parait que le véritable nom de l'acheteur était Henry Nisier et non pas Henry Lisier.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence à deux étages, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant 3 chambres avec palier au rez de chaussée ainsi que 3 chambres avec palier au second étage, citerne, bangar, cabinet d'aisance à chaque côté. Loué à raison de quinze piastres par mois, pour chaque côté, ou trente piastres par mois pour le tout.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 207, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné par le numéro deux de l'ilet C, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 15 mars 1832, déposé pour référence dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, lequel lot mesure, en mesure française, trente-neuf pieds huit pouces huit lignes [39' 8" 8"'] de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent vingt pieds [120'] et quarante pieds un pouce et une ligne [40' 1" 1"'] de largeur dans le fond sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 11 borné sur un côté par le lot No 3 et sur l'autre côté par les lots Nos 1, 16 et 15. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les numéros municipaux 919-921 avenue Nord Claiborne. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier, par achat de Marie Mathilde Lambert veuve de Charles Antoine Philippi, par acte pardevant Charles J. Theard, notaire en cette ville le 2 février 1893 enregistré dans le bureau de transferts de cette ville dans le livre No 174, folio 163. Les améliorations comprennent une très élégante maison à un étage avec mansarde, couverte en ardoise ayant au rez de chaussée six chambres et une galerie et deux chambres et deux cabinets dans la mansarde une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisances etc. Un côté est loué $16 et l'autre côté $12 faisant un total de $28 par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit, au gré des acquéreurs, en billets portant six (6) pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de Revenu.

Chas. T. Claiborne, avocat.

30 mars—30—av 6 13 20 27 30

### Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 10 avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 65,458, dans la succession de A. F., A. A. et M. Soutra, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville et connus comme les Nos 25 et 27 et mesurant un arpent de face sur le côté du Lac du Chemin de Gentilly et Bayou Sauvage sur 20 arpents de profondeur vers le Lac Pontchartrain, mesure française, d'après le plan de L. H. Pilié, voyer de ville, daté le 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire de ville.

Conditions — Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes de 1902, et faisant un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30—avril 6

## ANNONCES JUDICIAIRS.

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**George Smith vs Armand Marx.**

COUR DE JUSTICE, WARD D'ALEXANDRIE, Paroisse Rapides, Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi addressé par l'honorable Cour de Justice, Ward d'Alexandrie, Paroisse Rapides, Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désigné, le JEUDI, 10 avril 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union.

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Armand Marx, dans et à un procès intitulé Armand Marx et als vs le vapeur European, et numéroté 13,681 du dossier de la Cour de District des Etats-Unis pour le District est de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mars—29—avril 2 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de meubles de maison assortis, etc.**

D. H. Holmes Company Limited versus Dr John Monlezun.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66 746—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 3 avril 1902, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot de meubles de maison assortis et effets mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. B. Philips, avocat pour la plaignante.
22 mars—22 27—av 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un assortiment de meubles de maison, etc.**

Beauregard Furniture Co., vs H. N. Staneil.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans. No 66 845 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le JEUDI, 3 avril 1902, à 10:30 A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

A mon entrepôt, sur la rue Ste Anne, entre les rues Chartres et Royale.

Un lot assorti de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Richard & Vidrine, avocats pour la plaignante.
23 mars—23 27—avril 3

## VENTES A L'ENCAN.

### Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

**UN BON "HOME"**

SUR

**Trois Lots de Terre**

**No 7927**

**Avenue St-Charles,**

Entre les rues Short et Washington

Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

**MARDI, le 6 MAI 1902.**

PAR ED. CURTIS, encanteur— Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté et signé le 31 mars 1902, et à nous adressé dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Hampson et Washington, lesdits lots sont désignés par les numéros un deux et trois dans l'ilet 22 B., lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1902; aussi l'acte de vente devant être passé par devant Andrew H. Wilson notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs
846 rue Commune.
3av—3 6 13 20 27—mai 4 6

### Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

Edward Conery Byrnes vs les mineurs Byrnes et al.

No 64,729—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau 124 rue Carondelet—JEUDI, 3 avril 1902, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 414 rue Carondelet, entre les rues Perdido et Poydras, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 3 mars 1902 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot de meubles de maison, mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
McCloskey & Benedict, avocats.
23mars—23 24 25 30—av 3

### E. Jonas et Compagnie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale dans le Deuxième District, Nos 136 et 138 rue Chartres, entre les rues Canal et Douane.

Dans l'affaire de la mineure, Sophie Sugg—No 39,531.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 11 mars 1902, je vendrai à la Bourse No 808 rue Union, SAMEDI, le 19me jour d'avril 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite—

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rue de Chartres, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane, laquelle portion de terre mesurant 22 pieds 1 pouce de face à la rue Chartres sur 65 pieds 3 pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse en briques à quatre étages connue comme les Nos 136 et 138 rue Chartres.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance à l'option de l'acquéreur en un et deux ans avec 7 0/0 d'intérêt, garanti par hypothèque, avec toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1902 et payer pour l'acte de vente pardevant John B. Fisher, Esq., notaire; 10 0/0 comptant doit être déposé au moment de la vente.

EDWARD JONAS, encanteur.
16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

### Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Résidence à deux étages en bois,**

Avec bâtisse d'écurie dans le fond. Nos 811 et 813 rue Robin.

In re Philip Gensler, Jr., administrateur, vs George Lincoln et als.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—le MARDI 8 avril 1902, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 21 novembre 1901 et signé le 29 novembre 1901 et d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, daté le 4 mars 1902, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée, (dossier No 64,304) il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, mesurant 31' 10" 5"' de face à la rue Robin sur 63' 11" 3"' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, contigu à la même et mesurant 15' 11" 2 1/2"' de face à la rue Robin sur 63' 11" 2"' de profondeur, entre lignes parallèles; étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No 1. Le tout des 1ère et 2me propriétés ci-dessus décrites d'après un devis ou plans par E. Surgi, I. C., daté le 29 mai 1847, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848. Les améliorations comprenant une grande et confortable résidence en bois à deux étages désignée comme le No municipal 811 rue Robin agréablement subdivisée et arrangée. Le fond est amélioré par une bonne bâtisse d'écurie en bois, et également par une bâtisse à un étage pour buanderie sur la façade contiguë à la résidence et portant le No 813 rue Robin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, payable en un et deux ans, représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale, ensemble avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1902.

Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire; un dépôt de 10 0/0 exigé.

6 mars—6 9 16 23 30—avril 6 8

**Succession de Thomas E. Suter.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,090—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Harriet A. Suter, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

26 mars—26 29—avril 3

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Jean Van Wezemael.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,358—Division B—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Van Wezemael, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne serait pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham et Cunningham, avocats.

3 avril—11

**Succession de Mme Amelie Hopkins, femme décédée de Ernest Develle.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,347—Division E.—Attendu que Ernest Develle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Amelie Hopkins, femme décédée de Ernest Develle, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin Ory, avocat.

3av—3 7 12

**Succession de Albert Little Abbott.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,537 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Williams Abbott, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James J. McLaughlin, avocat.

3avril—3 7 12

**Succession de John Faxon.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67,338 — Division D — Attendu que Robert Rufus Faxon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Faxon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wm H. Pascoe, avocat.

1 av—1 5 10

**Succession de Lavinia Gomez.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,328—Division E—Attendu que John F[illegible] a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Lavinia Gomez, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. A. Guilbault, avocat.

1er avril—1 5 10

**Succession de Léon Barrère.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,256—Division D—Attendu que Mme Katie Weiman, veuve de Léon Barrère, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Léon Barrère, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.

28 mars—28—av 1 6

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.**

Portant les numéros municipaux 717 et 721 rue Constantinople, entre les rues Constance et Laurel.

Mlle L. M. Clerc et al Wm. J. Salter, assignee (subrogee), vs Mme Appolonia Loge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,536—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 avril 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Constantinople et Austerlitz, désignés par les numéros cinq et six, dans l'ilet No 169; les dits lots cinq et six sont contigus et mesurent chacun vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes de face sur la rue Constantinople par une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fred Adolph, avocat.
21mars—21 22 27—avril 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District.**

Portant le Numéro municipal 841 rue Carondelet, entre les rues St Joseph et Julia.

Robert Upshar vs Irma Von Troeckow et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 7[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 avril 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 235 borné par les rues Carondelet, Baronne, St Joseph et Julia, lequel lot est désigné par le No 9 sur un plan de Richard Delafield, ingénieur, daté mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, et par le même numéro sur un plan de E. H. Springbett, daté le 4 avril 1839 et mesurant vingt cinq (25) pieds de face à la rue Carondelet sur cent cinquante huit (158) pieds de profondeur, courant en arrière à une allée (26) vingt six pieds de large, commune au dit lot et à d'autres; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Charles F. Claiborne avocat pour le plaignant.
14 mars—14 17 21 27 — avril 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du contenu et des installations d'un magasin de bijouterie, aussi un coffre-fort en fer.**

Mme Veuve John Dubuc vs Félix E. Bisé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,072—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 7 avril 1902, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres

Un lot assorti d'articles de bijouterie, montres, pendules, etc., incluant vitrine comptoirs, etc., aussi un coffre en fer, d'après l'inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Louis P. Paquet, avocat pour la plaignante.
27 mars—27 28—av 3 7